



## Secrétariat d'État à la Jeunesse et à la Vie associative

Service de presse

Paris, Jeudi 29 Septembre 2011

### **Remise du rapport Boris Cyrulnik à la Secrétaire d'Etat 29 septembre 2011**

En France, le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15-24 ans (16,6% des causes de décès) après les accidents de la route, et représentait, en 2008, 3,8% des causes de décès chez les 5-14 ans.

Il constitue, de fait, un sujet constant de préoccupation des pouvoirs publics qui se trouvent interpellés par la nature même d'un phénomène qui conduit des jeunes voire des très jeunes à passer à l'acte.

Même si chacun s'accorde à reconnaître l'importance des facteurs psychologiques tels que l'indifférence ressentie ou encore l'isolement vécu, les raisons qui expliquent ces gestes demeurent complexes et multiples.

Devant la complexité du sujet, et afin de nourrir la réflexion générale autour de la question du suicide, et notamment chez les plus jeunes, Jeannette Bougrab Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à la vie associative a confié au Professeur Boris Cyrulnik, une mission d'étude destinée à éclairer sur les mécanismes qui peuvent pousser un jeune et un enfant à se donner la mort, et à apporter des pistes d'action pour éviter de tels drames.

Le travail réalisé repose sur une approche pluridisciplinaire mêlant neurobiologie, biochimie, psychologie, sociologie et autres disciplines qui doit nous permettre d'éviter le piège de la causalité unique et le risque de stigmatisation qui pourrait lui être associé.

Le rapport remis par Boris Cyrulnik constitue donc une contribution à la compréhension d'un phénomène qui ne saurait laisser personne indifférent. Ses préconisations seront expertisées dans le cadre du comité de pilotage du programme d'actions contre le suicide.

#### **Contact presse :**

Service de presse de Mme Jeannette BOUGRAB : Anaïs Davezac – 07 86 28 76 69 [anaïs.davezac@education.gouv.fr](mailto:anaïs.davezac@education.gouv.fr)